





1		2	A	4
Temps de serv accompli dans l'armée act	ive. Mois :			
à l'épo	G que de la libéra	rade ation du service	actif (1).	
nommi (sporol de	14/11/16		
Changements survenus dans le signaleme depuis l'incorporation.	Taille rectifiée			
Mariage contracté			job Hr ine	
depuis l'incorporation. Autorisation du Cor	alors domiciliée		da da	
1000	es des passages	et de la libérati	on.	
la réserve de l'armée active.	Dans l'armée territoriale.	Dans la réserve de l'armée territoriale.	Libération définitive du service militaire	
10" Betabre 19		I.S.le	Dolling (all	
0000	Le Comp	mandant du bureou de	recrutement,	1
	are est suited by 110 class	sse, caporal ou brigadie	r, ou sous-oificier.	
No. of the last of				



DATE	TV STEE	
de délivrance.	INDICATION DES PERORIES DELIVERES.	NOMBRE
		to see a see
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
	3V .	
		and the same of th
4.	A SULLINGUISH THE THE THE TANK OF THE PARTY	
On passe un trait sur Cette mesure ne s'app	les théories qui sont retirées à l'homme pour use cause lique pas aux théories abandonnées au détenteur lors du	quelconque. renvoi dans ses foyers.
On passe un trait sur Cette mesure ne s'app		quelconque. renvoi dans ses foyers.
On passe un trait sur Cette mesure ne s'app	Instruction générale.	
On passe un trait sur Cette mesure ne s'app	Instruction générale.	
	Instruction générale.	
	Instruction générale.	
· A l'arrivée au ce	Instruction générale. DEGRÉ D'INSTRUCTION CA	
· A l'arrivée au ce · Au moment du l'armée active (1).	Instruction générale. DEGRÉ D'INSTRUCTION CA	t Etude
A l'arrivée au co Au moment du l'armée active (1). prépars rie).	Instruction générale. DEGRÉ D'INSTRUCTION TELLECA rps (1). passage dans la réserve de stoire (infanterie et cavale-{du 1" degré, en du 2" degré, en	A Etude
A l'arrivée au co Au moment du l'armée active (1). prépars rie).	Instruction générale. DEGRÉ D'INSTRUCTION TURICA rps (1)	A Etude

Y THE STATE OF THE	Instructions diverses.	
	ESCEIME.	750 m
Admis & faire s	ssau*; le	
	et de prévôt. le	
Prévôt, le		
	OYMMASTIQUE.	
*	ATTAYON.	
A l'arrivée au co	orps (1) The Source of l'armée active (1):	nager
A		
	Instruction militaire.	
Brovet spécial d	'aptitude militaire objects le commencée le 22 Décembre	1 10111
	mmencée le LE Decemb	u 1914
	Accepte nour one Phomme soit mobilisable le	200
Instruction.	rfisante pour que l'homme soit mobilisable le	
Instruction. So	orminée le	
Instruction. So		

Tableau indiquant les mesures de l'homme et les types et subdivisions d'effets correspondant à ces mesures.

THE PARTY OF THE P			
Bro- degulas, bottes outines, souliers.	Pantalon ou culotte, Kéni, shako ou casque.	Capote ou manteau. Tanique. dolman	DESI- ONATION des effets,
Longueur du pied Grosseur aux doigts de pied Grosseur au cou-de-pied Selou la pointure du soulier	Long' d'estréjambes. Grosseur de celnture. Grosseur du tour de	Longueur du dos (jus- qu'à 33 centimètres de terre)	MESURES correspondent aux avy avyaya pésicués.
Pointare:	Type	Type sub.	TYPE KT SUB POINTER A Pépoque de l'incorpora- tion.
Pointure :	Type sub.	Type sub.	Au moment du rancis fores foyers.
Pointure:		Type	TYPE KTSUBBIVISION DE L'EFFET CORRESPONDANT AUX mesures prises (A). POINTURE ET GROSSEUR POUR LA CHAUSSURE. A l'époque du moment de l'impel de l'appel d
Pointure :			CORRESPONDANT A). CHAUSSUAE. Lors appel de lappel comme e territorial.
		A SECURITION OF STREET	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

(a) Si un houme a 130 centimètres comme longueur du dos, 108 centimètres comme grosseur sous les bras, on indiquera pour la capote : Type A. 1" subdivision.

Si l'homme a comme longueur de taille 48 centimètres et comme grosseur sous les bras 108 centimètres, on portera, pour la veste : Type A. 1" subdivision.

Si l'homme a 92 centimètres comme longueur d'entrejambes et 98 centimètres comme grosseur à la ceinture on indiquera pour le pantalon : Type A. 1" subdivision.

Si la longueur du pied est de 37 centimètre, comme il est nécessaire de laisser su plud introduit dans la chaussure, la pointure 39 chiffre qui sera suit du nombre 1, 3 3 ou 4. on inscrira, pour la chaussure, la pointure 39 chiffre qui s pour indiquer la largeur de la chaussure qui lui convient.

> au moment de son renvoi dans ses foyers. Effets emportés par l'homms

11

+one - moulor Mounta Observations importantes. to rembourses 1 courses Jours,

alu

337

arriver à leurs corps porteurs de ces effets pour les périodes d'instruction et en cas de mobilisation. Les militaires qui ne server ces effets et à les entretenir soigneusement. Ils devront se seront pas conformés à ces instructions seront passibles de punitions. treints, tant qu'ils ne sont pas définitivement libérés, à conlaissés au moment de leur renvoi dans leurs foyers sont as-1º Les militaires de l'armée active auxquels des effets sont

sant les conditions générales du brodequin en service, seront apporteront une paire de chaussures en bon état et remplisremboursés de sa valeur. 2º Les réservistes et les territoriaux qui, à la mobilisation,

(1) Indiquer la pays. (2) DOMICILE on RÉSIDENCE selon le cas-	da Pintéressé. A le Commandant de la Gendarmeris,	Vu au retour dans la commune tion d	Vu au départ de la commune d pour voyager en (t) A Le Commandant de la Gendarmerie,	canton d subdivision de région d de l'intéressé. A Le Commandant de la Gendarmerie.	Pute Commandant de la Gendarmerie, Vu en relour dans la commune d	ndarmerie constata voyagen.
	de l'intéressé. A le Commandant de la Sendarmerie.	Vu an retour dans la commune d canton d subdivision do région d	Vu au départ de la commune d pour se rendre à 19 . A , le Commandant de la Gendarmeric,	canton d sabdivision de région d (2) (2) de l'intéressé. A 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	A Le Commandant de la Gendarmerie, Vu nu retour dans la commune	nt les déplacements successifs Four se fixes en pays áranges. Yu au départ de la commune d d pour se rendre à



Classe: Classe: No matricule: Grade: Grade: Bataillon ou groupe: Compagnie, escadron ou batterie:	
10:	10:
10:	10:
ou batteric : 10 :	10:
	OBSERVATIONS:

	VACCIN	VACCINATIONS	TEVACOR AND	
Numéro	110.	Š	p.	2.
Doses	1 cc.	2 cc.	1 00.	1 cc.
Dates	7-1		子少女中人	
1 (->	h	1	C L Medadu	
Signatu Médeci	3)	7	801-3	R